

et normes - et sur certaines des anciennes - le commerce des produits agricoles et de l'automobile - nous sommes en position de force pour entamer ces négociations mondiales.

Huitièmement, il faut mentionner le Pacte de l'automobile, qui n'est pas seulement maintenu, mais amélioré. Son intégration dans un accord plus général le met désormais davantage à l'abri d'attaques politiques menées par des Américains mécontents. Ceux qui s'imaginent que le Pacte serait resté à l'abri des critiques en l'absence d'accord commercial durant les trois prochaines années font tout simplement abstraction des réalités actuelles ou de l'histoire du Canada. En fait, je conseille vivement à tous ceux qui pensent que l'annonce de cet accord n'est pas une bonne nouvelle pour le Canada, d'aller le dire aux producteurs américains de pièces détachées qui craignent de perdre leurs emplois au profit du Canada.

Neuvièmement, et quel avantage pour notre pays, les prix à la consommation tomberont grâce à la réduction des droits de douane. Ainsi, selon les estimations de nos spécialistes, l'achat et l'aménagement d'une nouvelle maison coûteront 8 000 \$ de moins après l'entrée en vigueur de l'accord.

Dixièmement, le Canada profitera de tous ces avantages sans perdre le droit de conserver ses offices de commercialisation des produits agricoles, ses programmes de développement régional, l'aide qu'il accorde à l'industrie culturelle ou sa large gamme de programmes sociaux.

Je soulève ces questions parce que, pendant le débat tenu avant que l'accord ne soit paraphé, on craignait vivement dans diverses régions du pays que l'accord ne mette en danger d'une façon ou d'une autre notre capacité de favoriser le développement régional ou d'encourager notre industrie culturelle et qu'il ne menace d'autres éléments distinctifs de l'identité canadienne. Eh bien, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, aucun de ces domaines n'est menacé.

Il y a eu des moments critiques pendant les négociations, mais nos négociateurs ont mené une action énergique et efficace, et aucun de ces éléments ne se trouve menacé. En fait, j'estime, en ma qualité de ministre de la Couronne à qui il revient d'exercer la souveraineté du Canada au plan international et de façon quotidienne, j'estime que cet accord commercial, loin de limiter le caractère distinctif ou l'indépendance du Canada, augmentera d'une manière concrète notre indépendance.

J'ai pour tâche, en tant que ministre des Affaires étrangères, de veiller à ce que le Canada agisse conformément aux intérêts canadiens dans le monde. Et je suis absolument convaincu que cet accord renforcera notre